

# Castaner accuse les ONG d'être « complices » des passeurs

Le ministre de l'intérieur a repris à son compte des propos portés à l'origine par l'extrême droite italienne et que n'est venue étayer aucune procédure.

Par Jérôme Gautheret et Julia Pascual Publié hier à 05h31, mis à jour hier à 05h31



Une opération de sauvetage de l'ONG allemande Sea-Eye en mer Méditerranée, le 3 avril. FABIEN HEINZ / SEA-EYE.ORG / REUTERS

[Le G7 des ministres de l'intérieur](#) se tenait à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), les 4 et 5 avril, et le ministre de l'intérieur Christophe Castaner, a profité de la conférence de presse finale pour accuser les ONG qui ont mené des opérations de secours en Méditerranée centrale d'avoir pu être « *complices des passeurs* ». Il a ainsi rejoint [les propos tenus sur le sujet, la veille, par Matteo Salvini, son homologue italien d'extrême droite](#). « *En Méditerranée centrale, on a observé de façon tout à fait documentée une réelle collusion à certains moments entre les trafiquants de migrants et certaines ONG* », [a déclaré M. Castaner](#).

« *C'est extrêmement surprenant de voir un ministre de premier plan reprendre des arguments de l'extrême droite italienne qui n'ont jamais fait l'objet d'aucune démonstration* », réagit Sophie Beau, directrice générale de SOS Méditerranée, l'ONG qui a affrété avec Médecins sans frontières (MSF) le bateau *Aquarius*, intervenu entre 2016 et 2018 au large de la Libye. « *Nous sommes*

*consternés* », a également rebondi Cécile Coudriou, présidente d'Amnesty international France, regrettant des « *accusations dangereuses* ».

Au ministère de l'intérieur, vendredi, on cherchait au contraire à relativiser : « *Tout ça est banal, assure une source place Beauvau. Ces choses ont déjà été dites et redites depuis l'été 2017 quand, au plus fort de la crise et des arrivés en Italie, une noria d'ONG s'agglutinait au large de la Libye.* » M. Castaner a notamment assuré que des navires d'ONG étaient « *en contact téléphonique direct avec des passeurs qui facilitaient le départ des migrants* ». La route de la Méditerranée centrale a été d'avril 2016 à août 2017 la principale voie d'entrée dans l'Union européenne (UE). Au total, autour de 480 000 personnes l'ont empruntée depuis 2015.

## **Signer un « code de conduite »**

Les ONG sont arrivées dans le canal de Sicile à l'été 2015, après plusieurs drames meurtriers causés par la fin de l'opération « Mare Nostrum », mise sur pied par la marine italienne à la suite d'un naufrage au large de l'île de Lampedusa, au cours duquel plus de 360 personnes se sont noyées.

Les premières accusations de complicité entre les ONG et les passeurs ont été presque immédiates, mais elles étaient cantonnées à l'origine à l'extrême droite. Elles ont pris de l'ampleur au printemps 2017, lorsque les partis italiens du Mouvement cinq étoiles et de la Ligue du Nord partent en campagne contre les « *taxis de la mer* » que sont censés être les navires humanitaires, initiant une polémique aux conséquences dévastatrices.

Dans le même temps, le procureur de Catane lançait une série de procédures visant plusieurs ONG, tandis que le gouvernement de centre gauche de Paolo Gentiloni se divisait sur l'opportunité de forcer les ONG à signer un « code de conduite », finalement obtenu par le ministre de l'intérieur d'alors, Marco Minniti, partisan d'une mise au pas des organisations humanitaires. Ce code prévoit notamment l'interdiction d'entrer dans les eaux libyennes, de communiquer avec les trafiquants ou encore d'obstruer l'action des garde-côtes libyens.

Malte, l'Espagne et la Grèce ont aussi pris des mesures visant à mettre sous séquestre des navires humanitaires et engager des poursuites pénales à l'encontre de personnes impliquées dans des opérations de sauvetage. A l'été 2018, le président de la République Emmanuel Macron avait lui-même déclaré que les ONG font « *le jeu des passeurs* ».

Pourtant, les preuves de cette « *complicité* » se font toujours attendre. Les diverses enquêtes ont mis en lumière le fait que, hormis en de rarissimes exceptions, les ONG sont intervenues sur réquisitions du centre de coordination de sauvetage maritime (MRCC) de Rome. Les plaintes contre les organisations les plus importantes ont été vite levées, faute de preuves, et seule le navire *Luventa*, affrété par la petite ONG allemande Jugend rettet, reste placé sous séquestre dans l'attente d'un éventuel procès.

## **« La détention ou la mort »**

En revanche, la « *criminalisation* » des ONG a contribué à la « *chute des moyens de recherche et de secours en Méditerranée* », rappelait l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne dans une note de 2018. « *Il n'y a plus d'ONG que de façon épisodique et l'UE a suspendu les*

*opérations maritimes de l'opération Sophia [fin mars], résumé Michael Neuman, de MSF. Aujourd'hui, l'alternative pour les migrants en Libye, c'est la détention ou la mort. Une situation dont nos dirigeants semblent se satisfaire. »*

Depuis le début de l'année, 206 morts ont été répertoriés par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et seulement 776 traversées. Le résultat, notamment, du renforcement des capacités des gardes-côtes libyens grâce au soutien de l'Italie et de l'UE. En février, la France a annoncé qu'elle allait céder six hors-bord aux gardes-côtes libyens. Ceux-ci sont désormais les principaux opérateurs dans la zone. [Depuis janvier 2018](#), ils ont intercepté et ramené en Libye plus de 16 000 migrants.

Pourtant, « *la Libye n'est pas un lieu sûr pour rapatrier les migrants qui ont tenté de rejoindre l'Europe en vain* », a répété jeudi, en visite à Tripoli, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Ils « *ne sont pas uniquement la responsabilité de la Libye mais celle de la communauté internationale tout entière* », a-t-il ajouté. M. Guterres a visité un centre de détention à Tripoli où sont actuellement retenues plus de 600 personnes. Il a déclaré avoir été choqué par le niveau de souffrance des migrants et « *en particulier par le degré de désespoir dont il a été témoin* ».